

La Cour des comptes tire un premier bilan de l'apprentissage

« Apprentissage : la Cour des comptes met la pression sur l'exécutif », titre **Les Echos** qui revient sur le rapport, présenté comme un premier bilan, des magistrats financiers. S'ils saluent le succès de l'apprentissage, ils pointent son impasse financière et préconisent, notamment, la fin de l'aide exceptionnelle à l'embauche qui va être prolongée jusqu'en décembre. Le rapport pointe les comptes plombés de France compétences. Pour remédier au problème, la Cour des comptes avance un certain nombre de préconisations, dont certaines sont en cours d'exécution, comme la révision des niveaux de prises en charge des formations dispensées par les CFA, surévalués d'environ 20 %. Le nouveau barème sera adopté lors d'un conseil d'administration de France compétences le 30 juin. La Cour propose côté recettes de mettre fin aux exonérations de taxe d'apprentissage et se prononce pour la fin de l'aide exceptionnelle à l'embauche. Plus globalement, il s'agit de cibler avant tout les diplômés bac ou infra qui, même s'ils ont repris des couleurs avec la réforme, en ont moins bénéficié que ceux du supérieur. Pour sévère qu'il paraisse, ce rapport tombe à pic pour le gouvernement, analyse **Les Echos**, puisqu'il devrait l'aider à rendre des arbitrages difficiles alors que tout le secteur les attend avec anxiété, voire les couteaux déjà tirés. (**Les Echos**, p.2)